

## AVENANT AU DOCUMENT D'OBJECTIFS

### Site Natura 2000 n°41 « Marais d'Athis » (FR 2100286)



*Année 2015*

Décembre  
2015





**Site Natura 2000 n°41  
« Marais d’Athis » (FR2100286)**

**Avenant au document d’objectifs du site Natura 2000  
– Année 2015 –**

Référence interne :	15-NAN_5141
Rédaction :	Marion JANSANA – Chargée de missions
Sous la direction de :	Philippe PINON-GUERIN – Directeur du Conservatoire
Date réalisation document :	Décembre 2015
Maître d’ouvrage :	Commune d’Athis

**Référence bibliographique :**

**JANSANA M., 2015** – *Avenant au Document d’objectifs du site Natura 2000*. Site Natura 2000 n°41 « Marais d’Athis » (51), Conservatoire d’espaces naturels de Champagne-Ardenne, 18 p.

# Sommaire

---

SOMMAIRE.....	4
PREAMBULE.....	5
1. LIMITES DU SITE .....	6
2. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE.....	8
1. PROGRAMME D’ACTIONS.....	18
BIBLIOGRAPHIE .....	20
ANNEXES .....	21

## Préambule

---

Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) régies par la Directive « Habitats-Faune-Flore » et les Zones de Protection Spéciales (ZPS) définies par la Directive « Oiseaux » forment un réseau cohérent de sites appelé réseau Natura 2000. Ce réseau a pour objectif d'assurer le maintien et le rétablissement d'habitats naturels et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable.

Pour chaque site Natura 2000, un document d'objectifs (DOCOB) définit les orientations de gestion et les mesures favorisant le maintien ou la restauration des habitats et habitats d'espèces du site dans un état de conservation favorable. Etabli sous la responsabilité du Comité de pilotage, le DOCOB est une base de référence servant d'outil pour la planification et la mise en cohérence des actions pouvant avoir un impact sur les habitats et les espèces. Ce document est établi en concertation avec tous les acteurs concernés par le site et doit être compréhensible et accessible à toute personne qui en ferait la demande. Le DOCOB est approuvé par le Préfet.

Le DOCOB doit être évalué régulièrement (tous les 3 ou 6 ans) et les mesures peuvent être révisées si les objectifs définis initialement ne sont pas atteints.

En ce qui concerne le site Natura 2000 du « Marais d'Athis » (n°41), un DOCOB a été validé en 2005 par les membres du COPIL.

Afin de pouvoir suivre et mettre en œuvre les actions prévues dans le DOCOB, le maître d'ouvrage de l'animation Natura 2000, la commune d'Athis, a désigné après consultation le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne structure animatrice du site Natura 2000. La phase d'animation s'est déroulée de 2013 à 2015.

A la fin de ces 3 ans d'animation, la structure animatrice du site Natura 2000 doit proposer une réactualisation du DOCOB. Ce document fait la synthèse des différents points à réactualiser dans le DOCOB du site Natura 2000 du « Marais d'Athis ».

# 1. Limites du site

---

Le périmètre Natura 2000 du site n°41 ne convenait pas parfaitement aux acteurs locaux et rendait parfois la démarche du réseau Natura 2000 incohérente ou non pertinente. Ce périmètre, établi dans la concertation dans les années 2000, incluait les habitats remarquables de marais mais englobait également, en périphérie, plusieurs secteurs cultivés n'ayant aucune vocation à être dans ce périmètre. Le périmètre du site n'était de plus pas basé sur le parcellaire cadastral, ce qui rendait difficile l'explication de la démarche Natura 2000 et l'animation générale du site.

Un travail d'ajustement du périmètre a ainsi été mené. Le périmètre a ainsi été modifié pour correspondre aux limites de parcelles, visibles sur le terrain (bords de parcelles, lisières, chemins), et pour éliminer les secteurs agricoles en marge du marais qui sont sans intérêt écologique. Les milieux naturels ont toutefois été maintenus à l'intérieur du site, dans le respect des objectifs de la démarche Natura 2000, et afin d'assurer leur préservation.

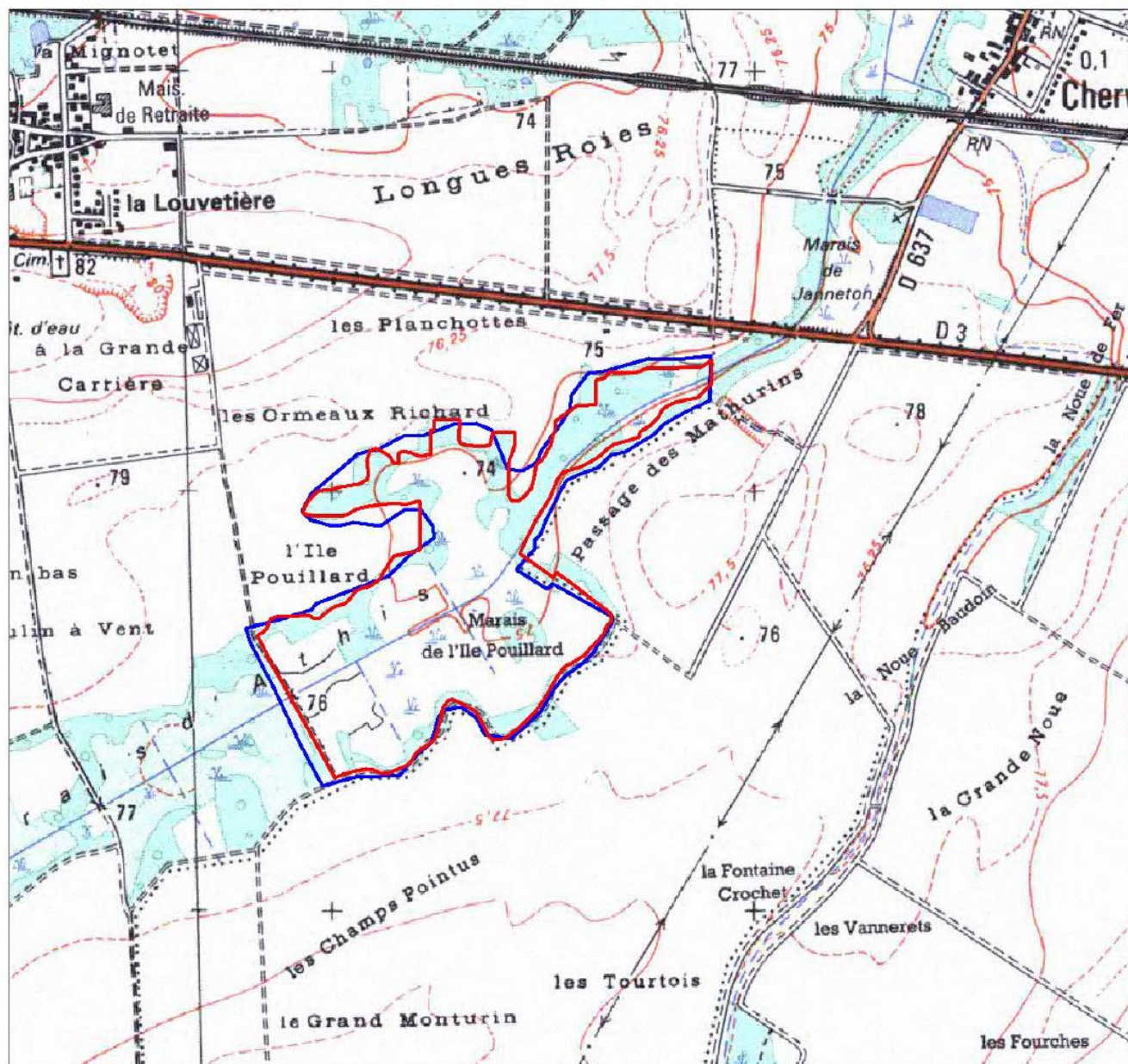
Ce travail d'ajustement a été mené en concertation avec la commune d'Athis et la commune de Cherville (concernée par le site Natura 2000 avant ajustement du périmètre).

Après ajustement du périmètre, le site Natura 2000 du Marais d'Athis ne concernera plus que la commune d'Athis. Le site s'étendra sur 42 hectares soit 12 parcelles de boisements et marais, toutes propriétés de la commune d'Athis.



Les communes ont été officiellement consultées au sujet de cette modification de périmètre. Le dossier de synthèse de consultation a été envoyé au ministère puis à la commission européenne en juin 2015. L'officialisation du périmètre interviendra après l'inscription du site sur la liste biogéographique publiée au Journal officiel de l'EU (délai moyen d'un an et demi après envoi à la commission européenne).

## Parcellaire du site Natura 2000 des Marais d'Athis

Section	Parcelle	Commune	Habitats naturels
B	210	Athis	Marais
B	364	Athis	Marais
B	374	Athis	Marais
B	380	Athis	Marais
B	381	Athis	Marais
B	382	Athis	Marais
B	383	Athis	Marais
B	386	Athis	Marais
B	388	Athis	Marais
B	389	Athis	Marais
ZR	3	Athis	Marais
ZR	11	Athis	Marais



**Marais d'Athis**  
Projet d'ajustement du périmètre

-  Projet de périmètre Site Natura 2000 n°41 Marais d'Athis
-  Périmètre actuel du site Natura 2000 n°41

Conservatoire d'espaces naturels de  
Champagne-Ardenne  
Source : Scan 25-IGN  
DREAL C-A  
CEN-CA - 2013



## 2. Diagnostic écologique

---

### 1.1 Unités écologiques

L'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire a été évalué lors d'une étude menée en 2011 par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

Les surfaces occupées par ces habitats ont ainsi été réactualisées, de même que leur état de conservation.

Des fiches descriptives détaillées et à jour sont disponibles en Annexe 1.

L'étude a permis de constater que les habitats patrimoniaux du marais s'altèrent et se dégradent inexorablement, alors que ce marais était considéré comme l'un des mieux conservés de la région et présentant des espèces caractéristiques des bas-marais actifs (ROYER, 1987).

La fonctionnalité du marais semble actuellement inexistante du fait d'un manque d'eau certain, se traduisant par la perte des cortèges floristiques originaux, la banalisation des espèces végétales et l'embroussaillage général progressif.

Sans les actions de débroussaillage réalisées depuis 2007, une grande partie des prairies à Molinie et des cladiaies serait actuellement considérée comme une saulaie ou une bétulaie. Cela concerne les secteurs humides comme les secteurs plus secs.

Les anciennes pelouses du Chloro-Brometum sont encore existantes mais recouvertes par des fruticées.

Malgré des états de conservation médiocres des habitats, certaines espèces rares ou menacées dans la région comme la Gentiane pneumonanthe ou le Cirse tubéreux sont présentes sur le marais. Il convient donc de les préserver dans le cadre de la gestion du site.

L'évaluation de l'état de conservation des habitats a également donné lieu à la mise à jour de la cartographie des habitats. Les résultats sont présentés dans la cartographie 1.

La synthèse de l'état de conservation des habitats du site Natura 2000 du *Marais d'Athis* est disponible dans le tableau 1 et le tableau 2.



Tableau 1. Synthèse de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 du marais d'Athis

Habitats patrimoniaux	Code CORINNE biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Valeur patrimoniale	Surface de l'habitat (en ha) (DOCOB 2005)	Surface de l'habitat (en ha) (2011)	Evolution des surfaces	Etat de conservation (DOCOB 2005)	Etat de conservation (Suivi 2011)	Critères d'évaluation (Suivi 2011)	
<b>Formations herbeuses sèches et faciès d'embuissonnement *</b>	34.32	<b>6210 *</b>	R	●●●	0,32	0,06	↘	☹	Presque disparu	-	
Prairies à Molinie sur calcaire et argile	37.31	6410	RR	●●●	4,9	2,57	↘	☹	😊	Typicité du cortège floristique	Bon : présence du cortège <b>Mauvais : cortège incomplet</b>
										Embroussaillage	Moyen : 25-50 % Mauvais : > 50%
Mégaphorbiaie eutrophe	37.7	6430	AC	●	0,38	2,57	=	☹	☹	Typicité du cortège floristique	Bon : présence du cortège <b>Mauvais : cortège incomplet</b>
										Embroussaillage	Moyen : 25-50 % Mauvais : > 50%
Tourbière basse alcaline	54.2	7230	RR	●●●	1,78	0,34	↘	☹	☹	Typicité du cortège floristique	Bon : présence du cortège <b>Mauvais : cortège incomplet</b> Bon : 5-25 %
										Embroussaillage	Moyen : 25-50 % Mauvais : > 50%
										Niveau de la nappe	Bon : suintements Moyen : sol humide <b>Mauvais : sol sec</b>

Habitats patrimoniaux	Code CORINNE biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Valeur patrimoniale	Surface de l'habitat (en ha) (DOCOB 2005)	Surface de l'habitat (en ha) (2011)	Evolution des surfaces	Etat de conservation (DOCOB 2005)	Etat de conservation (Suivi 2011)	Critères d'évaluation (Suivi 2011)	Habitats patrimoniaux
<b>Marais calcaire à <i>Cladium mariscus</i> et <i>Carex davalliana</i> *</b>	53.3	7210 *	RR	●●●	4,7	3,43	↘	☹	☹	Typicité du cortège floristique	Bon : présence du cortège Mauvais : cortège incomplet
										Embroussaillage	Bon : 5-25 % Moyen : 25-50 % Mauvais : > 50%
										Niveau de la nappe	Bon : suintements Moyen : sol humide Mauvais : sol sec
										Envahissement par les nitrophiles	Bon : 5-25 % Moyen : 25-50 % Mauvais : > 50%
<b>Forêt alluviale résiduelle *</b>	44.3	91E0 *	R	●●●	11,2	-	↘	☹	disparu	-	
Chênaie pédonculée sub-atlantique et médio-européenne	41.24	9160	RRR	●●	1,2	16,35	↗	☹	☹	Typicité du cortège floristique	Bon : présence du cortège Mauvais : cortège incomplet
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp</i>	22.12 x 22.44	3140	RR	●●●	/	/	-	☹	disparu		

**Légende :**

\* : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

LRCA : Liste Rouge des habitats menacés de Champagne-Ardenne : exceptionnel (RRR), très rare (RR), rare (R)

Valeur patrimoniale : très forte (●●●), forte (●●)

Evolution des surfaces :

en augmentation (↗), égale (=), en diminution (↘)

Etat de conservation :

Bon (☺), Moyen (☹), Altéré (☹)

## Détails sur l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

### **Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire**

Suite à un embroussaillage progressif, les secteurs désignés en pelouses du *Chloro-Brometum* lors de la création du DOCOB ne peuvent aujourd'hui plus être considérés comme tel. Même si le cortège herbacé reste caractéristique des pelouses sèches, malgré la disparition de certaines espèces, le taux de recouvrement par les arbustes est trop important voire quasiment total. L'habitat a évolué naturellement vers une fruticée ou une bétulaie selon les secteurs.

Néanmoins, cet état n'est pas irréversible. En effet, la simple réouverture du milieu par débroussaillage permettra le retour à un habitat strict de pelouse. Une gestion d'entretien devra alors être réalisée soit par pâturage, soit simplement par une coupe régulière des repousses ligneuses. Le dernier secteur à formation herbeuse sèche visible sur la carte des habitats de 2011, correspond en réalité à une pelouse ourlet de l'association végétale du *Coronillo-Brachypodietum*. D'un point de vue phytosociologique, cet habitat n'est pas une « vraie » pelouse sèche mais un habitat intermédiaire évolué d'une pelouse sèche marnicole.

### **Prairies à Molinie et tourbière basse alcaline**

Au sein du marais d'Athis, les prairies à Molinie et les végétations dites des tourbières basses alcalines sont actuellement difficilement séparables sur le terrain. En effet, on ne constate que des îlots de quelques mètres carrés (non représentés sur les cartes) de l'habitat à *Calamagrostis canescens* et la disparition totale de la schoenaie. Aucun spécimen de Choin noirâtre n'a été retrouvé lors des prospections de 2011. Ceci traduit l'état général du marais qui ne cesse de se dégrader suite à un manque d'eau et de minéralisation de la tourbe.

Contrairement à ce qui a été écrit dans le DOCOB, la calamagrostaie à *Calamagrostis canescens* du marais d'Athis n'appartient pas au *Caricion davallianae* mais à l'Association végétale du *Calystegio-Phragmitetum* se rapportant au groupe des Mégaphorbiaies eutrophes. Cette formation végétale, dominé par le Calamagrostis des marais, s'installe principalement sur des sols perturbés ou minéralisés notamment suite à un feu. A l'inverse de ce que l'on pourrait penser sur le terrain, la Calamagrostaie ne dépend pas de l'hygromorphie du sol. Ces formations en agrégats, semblant suivre la topographie et s'installer dans des dépressions plus humides, traduisent uniquement une perturbation édaphique antérieure.



Alternance des habitats à Molinie (vert clair) et à Marisque (vert glauque)

### **Mégaphorbiaie eutrophe**

Les mégaphorbiaies eutrophes, au sens strict, sont très peu représentées dans le marais d'Athis. En effet, les espèces caractérisant cette formation comme la Grande Consoude, la Reine des Prés ou la Grande Ortie sont présentes sur l'ensemble du marais mais de manière sporadique. Elles sont intégrées aux Roselières, à la Cladiaie et à la Moliniaie sans jamais dominer les cortèges. Néanmoins, ces formations traduisent des perturbations de fonctionnement des bas marais calcaires. Ce sont des cortèges appartenant au *Filipendulo-Convolutea* se développant sur de la tourbe asséchée ou des secteurs perturbés. Au regard des relevés phytosociologiques réalisés en 2011, si l'assèchement global du marais perdure, toutes les prairies à Molinie deviendront des Mégaphorbiaies eutrophes avec un intérêt botanique nettement moins intéressant voire quasiment nul.

### **Marais calcaire à *Cladium mariscus***

La régression de la surface entre 2005 et 2010 s'explique principalement par la disparition, sur la cartographie actuelle, de la variante embroussaillée de la Cladiaie. En effet, le développement des Saules dans ces secteurs étant beaucoup trop important, l'habitat ne peut plus être considéré comme une Cladiaie mais comme une Saulaie. Il va sans dire que la Marisque est encore présente mais qu'elle s'étouffe de plus en plus sous les Saules cendrés. Le débroussaillage permettrait certes de rouvrir le milieu et d'avoir de nouveau une Cladiaie, mais vu la situation hydrique actuelle du site, cette démarche n'est pas conseillée. En effet, au regard d'autres travaux réalisés sur des sites à problématique similaire en Champagne-Ardenne, il s'est avéré que l'enlèvement des Saules fut plus néfaste que bénéfique. Le développement des ligneux dans un marais en cours d'assèchement permet le maintien d'une atmosphère fraîche et humide. De plus, le débroussaillage massif perturbe la tourbe qui est mise à nue, entraînant des modifications de la physico-chimie, une minéralisation du sol ainsi qu'un échauffement local.

Dans le cas du marais d'Athis, il subsiste, grâce aux actions de broyage mises en place par le Conservatoire, des surfaces de marais à *Cladium* assez conséquentes pour ne pas entamer des travaux de débroussaillage des saulaies.

Indépendamment de l'hydrologie, il semblerait que la Marisque, espèce très compétitive, prenne le dessus face à la Molinie. Les actions de broyage, réalisées sur des pas de temps espacés, libèrent des espaces nus au sein des prairies à Molinie favorisant le développement de la Marisque. La réalisation de ces opérations de gestion annuellement permettrait peut-être de limiter ce phénomène en canalisant les repousses de Marisque. Afin de réaliser une gestion adéquate du marais et de surveiller cette hypothèse de surdéveloppement du *Cladium mariscus*, un suivi par placette ou par transect pourrait être mis en place dans les années à venir. De plus, un tel suivi sera bénéfique et informatif quant au devenir de certains marais de Champagne-Ardenne ayant la même problématique.

### **Forêt alluviale résiduelle et Chênaie pédonculée subatlantique et médio-européenne**

Les forêts dites « alluviales » lors du DOCOB de 2005 ne sont actuellement que des variantes plus humides des Chênaies pédonculées périphériques. La présence significative de l'Aulne au sein des forêts alluviales n'est visible que sur les boisements situés en bordure du ruisseau. Les autres boisements, dominés par le Frêne possèdent une strate herbacée pauvre ne traduisant qu'une hygromorphie limitée. Il va sans dire que les boisements subissent également la régression du niveau de la nappe. Malgré la présence des ligneux caractéristiques des forêts alluviales comme le l'Aulne et le Frêne, le cortège floristique du sous-bois traduit un assèchement certain du milieu ne permettant plus d'intégrer l'habitat dans le groupe des forêts alluviales.

Néanmoins, outre ce changement d'identité, ces boisements offrent toujours une structure et une atmosphère bénéfique et essentielle à bon nombre d'espèces animales. Ceci leur confère une valeur patrimoniale différente mais toujours aussi importante d'un point de vue faunistique.

**Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp**

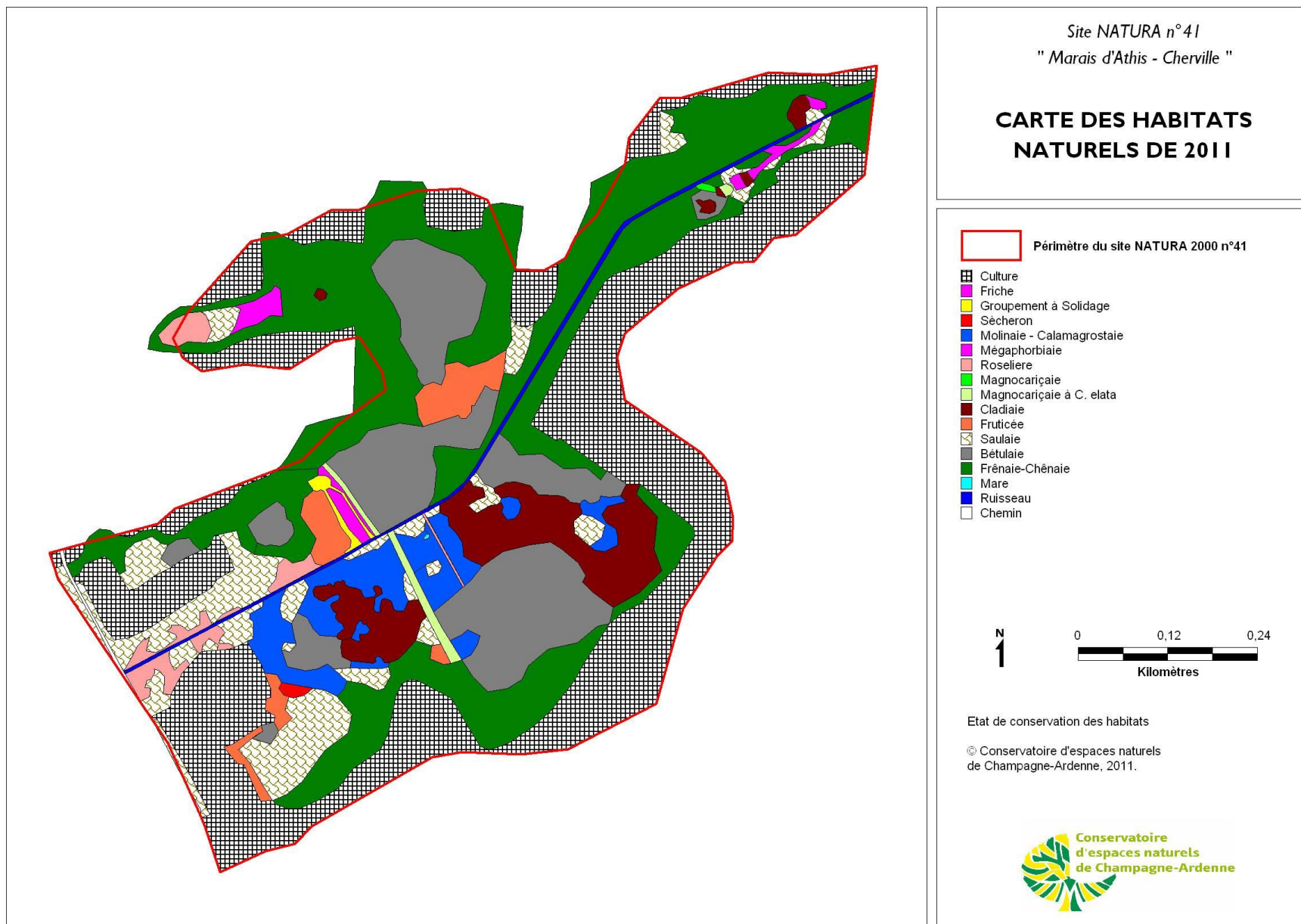
Déjà en 2005, les espèces composant cet habitat n'avaient pas été observées à l'occasion des prospections réalisées dans le cadre de l'élaboration du DOCOB. Cet habitat avait tout de même été inscrit dans le DOCOB car les espèces avaient été signalées quelques années auparavant et pouvaient donc être encore potentiellement présentes.

Lors du suivi de l'état de conservation des habitats réalisé en 2011, l'habitat est toujours et ne figure donc pas dans les résultats de l'étude.

Tableau 2. Synthèse de l'évolution des surfaces des habitats naturels du site Natura 2000 du marais d'Athis, non inscrits à la Directive Habitats

Habitats non inscrits à la Directive Habitats	Code CORINE Biotope	Surface de l'habitat (en ha) (DOCOB 2005)	Surface de l'habitat (en ha) (2011)	Evolution des surfaces
Roselière	53.1	0,79	0,91	↗
Magnocaricaie	53.2	0,33	0,02	↘
Fruticée	31.8	1,22	1,36	↗
Saulaie	44.92	4,0	4,59	↗
Bétulaie	41.B1	5,72	8	↗
Secteurs à <i>Solidago canadensis</i>	87	0,17	0,18	=
Friches	87	0,21	0,18	↗

Carte 1. Cartographie des habitats naturels (2011)



## 1.2 Flore

Aucun inventaire complémentaire n'a été mené sur la flore du marais d'Athis, hormis les études visant à évaluer l'état de conservation des habitats naturels sur le site.

## 1.3 Faune

Plusieurs compléments d'inventaires ont été réalisés, comme prévu dans le programme d'actions du DOCOB. Ils ont permis d'actualiser les connaissances de la faune du site, notamment pour les groupes des Mammifères, Amphibiens, Insectes et Mollusques.

### Mammifères

4 espèces de chauve-souris, jusque-là non mentionnées dans le DOCOB ont été contactées lors du complément d'inventaire sur les chiroptères réalisé en 2015. Toutes ces espèces sont protégées au niveau national et inscrites à l'Annexe IV de la Directive Habitat.

Au total, 11 espèces de mammifères sont connues sur le site Natura 2000.

### Insectes

Les compléments d'inventaire des insectes de 2007 et 2014 ont mis en évidence 27 espèces de Lépidoptères rhopalocères, 19 espèces d'Odonates et 18 espèces d'Orthoptères.

Aucune espèce remarquable des zones humides n'a été contactée parmi les Rhopalocères. Il s'agit principalement d'un cortège de Rhopalocères de prairies fleuries avec de nombreuses espèces généralistes. Les espèces inscrites sur la Liste Rouge régionale des Insectes menacés comme le Flambé et le Gazé, uniquement observés en 2007, sont inféodées aux milieux secs.

Malgré une attention toute particulière portée aux Azuré des Mouillères (*Maculinea alcon alcon*), aucun imago ni aucune ponte n'ont été observés.

Chez les Odonates, parmi les 19 espèces contactées, 3 espèces patrimoniales ont été observées : la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*), le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*) et le Leste des bois (*Lestes dryas*).

La Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*) affectionne les eaux stagnantes à faiblement courantes ainsi que les berges abruptes favorables à la ponte, conditions réunies sur le site au niveau du ruisseau de « la Tranchée ». Inféodé également à ce genre de milieu, le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*) a également été observé patrouillant au-dessus du ruisseau et chassant sur les lisières forestières.

Le Leste des bois (*Lestes dryas*), contacté en 2007, n'a pas été revu en 2014. Une attention toute particulière devra être portée à cette espèce, très localisée en Champagne-Ardenne, dans les années à venir afin de confirmer la présence d'une population sur le site Natura 2000.

Avec cinq espèces patrimoniales toutes inféodées aux zones humides, le site Natura 2000 du Marais d'Athis est d'une très grande richesse pour le taxon des Orthoptères.

Le Criquet palustre (*Pseudochorthippus montanus*) et le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*) sont les plus remarquables puisque considérées comme proche de l'extinction ou fortement menacées dans le domaine biogéographique néormal.

Concernant le Criquet des Genévriers (*Euthystira brachyptera*) (Figure 2 ci-contre), le marais d'Athis fait partie des très rares zones humides de Champagne crayeuse accueillant cette espèce.

En effet, ce criquet a la particularité d'être inféodé à la fois aux pelouses sèches mais également à certains marais et notamment aux marais tufeux de Haute-Marne.

Figure 2 : Couple de Criquet des Genévriers

Cliché A. ANTOINE



Le Criquet marginé (*Chorthippus albomarginatus*) est également assez remarquable sur le site puisque préférentiellement présent sur les prairies humides. Il semble que cette station soit une des rares populations connues de l'espèce de la vallée de la Marne aval depuis celles des prairies autour du lac du Der-Chantecoq.

### **Amphibiens**

Dans le groupe des amphibiens, une seule espèce a été rajoutée à la liste, suite à l'inventaire complémentaire mené en 2010. Il s'agit de la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) protégée au niveau national et inscrite à l'Annexe IV de la Directive Habitat Faune-Flore.

Au total, 2 espèces d'amphibiens sont connues sur le site.

Au vu des résultats du suivi de 2010, il semble que le marais d'Athis soit assez peu favorable aux espèces d'amphibiens et en particulier aux différentes espèces de Tritons car aucune d'entre elles n'a pu être observée. Cette absence peut être due au faible nombre de mares présentes sur le site et à leur taille modeste. De plus, la plupart correspondent à des mares créées récemment qui ne sont pas encore végétalisées et qui de ce fait, n'offrent pas d'abris aux diverses espèces d'amphibiens susceptibles de coloniser ces milieux.

### **Mollusques**

Un inventaire des mollusques a été mené sur le site par le CPIE des collines normandes. Cette étude, commandée par la DREAL a été réalisée en dehors du cadre de la mise en œuvre du DOCOB et de l'animation du site Natura 2000 du Maris d'Athis.

Les données ont néanmoins été communiquées à la structure animatrice. 16 espèces de mollusques ont ainsi pu être recensées sur le site du marais d'Athis.

La synthèse de l'état actuel des connaissances sont résumés dans les tableaux 5 et 6.

Les listes d'espèces connues sur le site et leurs statuts de protection sont détaillés en Annexe 2.



Tableau 5. Etat des connaissances sur la faune

Groupes	Nombre d'espèces contactées	Observateurs	Années	Etat des connaissances
Oiseaux	88	CENCA URCANE	1995 1990	Bon
Mammifères	11	CENCA	2015	Faible
Amphibiens	2	URCANE CENCA	1995 2010	Moyen
Reptiles	1	CENCA	2007	Faible
Insectes	70	CENCA	2007 2014	Bon
Mollusques	16	CPIE Collines normandes	2010	Bon

Tableau 6. Synthèse des statuts de protection et de la valeur patrimoniale des espèces animales

Groupe	Nombre d'espèces	Directive Habitats		Directive Oiseaux Ann I	France		Champagne-Ardenne
		Ann II	Ann IV		PN	LRF	
Oiseaux	88	/	/	6	61	10	32
Mammifères	11	/	4	/	4	/	4
Amphibiens	2	/	1	/	2	/	/
Reptiles	1	/	/	/	1	/	/
Insectes	70	/	/	/	/	2	10
Mollusques	16	/	/	/	/	/	/

# 1. Programme d'actions

## Actualisation du tableau de synthèse des opérations du DOCOB

Objectif à long terme	Objectif opérationnel	Code opération	Intitulé de l'action du Docob (2007)	Priorité DOCOB 2007		Nouvel intitulé 2015	Détails	Priorité DOCOB 2015	Type de mise en œuvre
Maintenir et favoriser les habitats et les espèces de la Directive « Habitats »	1- Restaurer et entretenir la végétation des berges des cours d'eau et fossés	GH1	Faucardage de la végétation aquatique	-	×				
		GH2	Reprofilage en pente douce ou en gradin de certains secteurs de berges	-	×				
	2- Restaurer et entretenir les milieux humides ouverts	GH3	Débroussaillage des zones humides envahies par les arbustes	-	↻	Restauration par abattage / débroussaillage des milieux ouverts humides	Intervention sur les secteurs à Cladiaie, Molinaie, Calamagrostiaie et Magnocariçaie	••	Contrat N2000
		GH4	Entretien régulier par pâturage des zones humides restaurées	-	↻	Entretien régulier des milieux ouverts humides restaurés par pâturage		•••	Contrat N2000
		GH5	Entretien régulier des zones humides restaurées par fauche	-	↻	Entretien régulier des milieux ouverts humides restaurés par broyage / fauche		•••	Contrat N2000
		GH6	Décapage superficiel pour restaurer la végétation typique	-	×				
	3- Restaurer et entretenir les milieux de pelouses	GH3	Débroussaillage des zones de pelouse envahies par les arbustes	-	↻	Restauration des zones de pelouses envahies par les arbustes	Sur les secteurs où la végétation de pelouse est encore présente en sous-étage	•••	Contrat N2000
		GH4	Entretien régulier par pâturage des zones de pelouse	-	×				
		GH5	Entretien régulier des zones de pelouse par fauche	-	↻	Entretien régulier des zones de pelouses restaurées par débroussaillage / fauche		•••	Contrat N2000
	4- Travaux de complexification et de diversification des peuplements forestiers	GH7	Création et restauration mécanique ou manuelle de clairières dans les peuplements forestiers fermés	-	↻	Laisser les peuplements forestiers évoluer en libre-évolution		••	-
5- Maintenir un sol trempé ou inondé pour le maintien des habitats humides d'intérêt communautaire	GH8	Mise en place de barrage-seuil sur le ruisseau de la Tranchée	-	×	Mise en place d'un barrage-seuil sur l'un des ruisselets affluent à la Tranchée et issu de drainages antérieurs	Objectif : maintenir l'eau dans le marais et limiter l'effet des drainages antérieurs à la désignation du site en Natura 2000	•••	Contrat N2000	
6- Lutter contre l'envahissement des espèces invasives	GH9	Opérations de fauche et d'arrachage de <i>Solidago canadensis</i>	-	✓		Avec export et brûlage des rémanents	•••	Contrat N2000	

	8-Favoriser les zones en herbes	GH10	Amélioration d'une jachère PAC (faune sauvage)	-	×					
Améliorer les connaissances sur le site	9—Améliorer les connaissances sur les milieux, la faune, la flore	SE1	Compléments d'inventaires sur les chauves-souris	-	⌚	Suivi de la faune.	Lors des suivis, les espèces d'intérêt communautaire devront être étudiées en priorité. Les suivis seront « régionalisés » par la DREAL	●●	Etude	
		SE2	Compléments d'inventaires sur les amphibiens	-						
		SE3	Compléments d'inventaires sur les insectes	-						
	10—Améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrique du marais	SE4	Réalisation d'une étude hydrologique du Marais d'Athis	-	✓			●●●	Etude	
	11- Evaluer l'impact de la gestion	SE5	Suivi des bio-indicateurs (flore, avifaune) de l'état de conservation des habitats communautaires	-	⌚	Suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.		●●●	Etude	
		SE6	Suivi de l'évolution de la surface des habitats de la Directive	-						
Intégrer la conservation du site dans le contexte local	6- Informer la population et les acteurs locaux sur la préservation du site	FA1	Réalisation d'animations de sensibilisation et des réunions d'information pour les acteurs locaux et la population locale	-	✓			●●●	Animation N2000	
		FA2	Edition d'une lettre d'information et rédaction d'articles dans la presse locale	-	⌚	Valorisation du site et édition d'une lettre d'information.		●●●	Animation N2000	
		FA3	Réalisation de sortie « nature »	-						
	7- Suivi administratif et mission d'assistance					+	Incitation à la contractualisation et accompagnement technique et administratif		●●●	Animation N2000
						+	Assurer une vigilance écologique sur le site	Porter à connaissance et veiller au respect réglementation, au respect des procédures d'évaluation des incidences Assurer l'articulation entre l'animation du site Natura 2000 et les politiques publiques Fournir un appui technique pour la bonne prise en compte des enjeux de préservation du site	●●●	Animation N2000
						+	Gestion administrative courante	Organisation et animation du COPIL Programmation et rédaction des bilans annuels et des rapports triennaux Actualisation du Docob Mise à jour de la base SUDOCO	●●●	Animation N2000
						+	Travail de cohérence à l'échelle inter-régionale avec les autres animateurs Natura 2000		●●●	Animation N2000

**Légende du tableau :**

⌚ Opération modifiée

✓ Opération non-modifiée

+ Opération ajoutée

× Opération supprimée

## Bibliographie

---

**ANTOINE A., 2011** – *Evaluation de l'état de conservation des habitats*. Site NATURA 2000 n°41 « Marais d'Athis - Cherville » (Marne). Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 15p.

**ANTOINE A., 2014** – *Etudes et suivis scientifiques, année 2014*. Site Natura 2000 n°41 « Marais d'Athis - Cherville » (Marne). Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 13p.

**LORICH T., 2010**, *Suivi écologique 2 : inventaires complémentaires sur les amphibiens*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, Boulton-aux-Bois, 10p.

**ROUGEMONT J-B., 2013**. *Projet d'ajustement du périmètre Natura 2000*. Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 10p.

**MANN C. & BECU D., 2015** – *Etudes et suivis scientifiques, année 2015*. Site Natura 2000 n°41 « Marais d'Athis » (Marne). Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 4 p.

# Annexes

---

## **Annexe 1 – Fiches habitats actualisées**

## CHENAIE-FRENAIE

Code Natura 2000  
**9160**

Code Corine Biotopes  
**41.24**

Correspondance  
phytosociologique  
**alliance du Carpinion**

Surface  
16,35 ha

Valeur patrimoniale  
★★

Etat de conservation  
☹

Degré de vulnérabilité  
△

Statut de propriété  
**Communal**

Activités concernées  
**Chasse**  
**Gestion communale**

### Localisation



### Physionomie, structure

Forêts à Chêne pédonculé et Frêne installées sur les terrasses alluviales des vallées, présentant une bonne humidité permanente et pouvant s'engorger une partie de l'année.

### Espèces indicatrices du type d'habitat

*Fraxinus excelsior*  
*Quercus robur*  
*Coryllus avellana*  
*Brachypodium sylvaticum*  
*Glechoma hederacea*

### Espèces patrimoniales

#### Flore

#### Faune

Annexe I de la directive "Oiseaux"  
- **Bondrée apivore**

### Exigences de l'habitat

- Gestion sylvicole douce

### Menaces potentielles sur le site

/

### GESTION

### **Objectifs :**

- Maintenir la surface existante mais accroître l'état de conservation de cet habitat

### **Actions :**

- Mettre en place une gestion en futaie irrégulière et mélangée

## MARAIS CALCAIRE A *CLADIUM MARISCUS* ET ESPECES DU *CARICION DAVALLIANAE*

Code Natura 2000  
**7210\***

Code Corine Biotopes  
**53.3**

Correspondance  
phytosociologique  
association du  
*Cladietum marisci*  
(alliance du *Caricion*  
*elatae*)

Surface  
3,43 ha

Valeur patrimoniale  
★★★

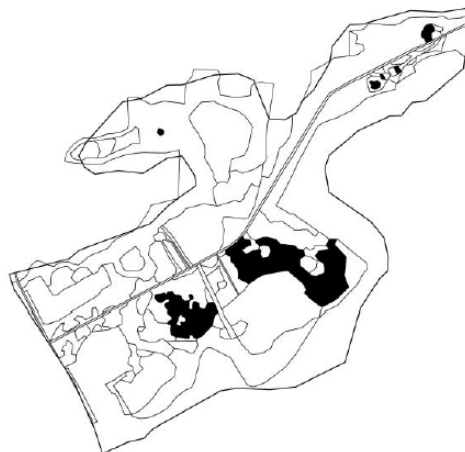
Etat de conservation  
☹

Degré de vulnérabilité  
△△

Statut de propriété  
**Communal**

Activités concernées  
**Chasse**  
**Gestion communale**

### Localisation



### Physionomie, structure

Il s'agit d'un groupement hygrophile de grands héliophytes subissant un assèchement estival et se développant sur des sols mouillés, très tourbeux et alcalins

### Espèces indicatrices du type d'habitat

*Cladium mariscus*  
*Calamagrostis canescens*  
*Phragmites australis*  
*Lythrum salicaria*  
*Eupatorium cannabinum*  
*Mentha aquatica*  
*Lysimachia vulgaris*  
*Juncus subnodulosus*  
*Thalictrum flavum*  
*Iris pseudacorus*

### Espèces patrimoniales

#### Flore

#### Faune

- Busard des roseaux
- Busard Saint-Martin
- Hibou des marais

### Exigences de l'habitat

- Maintenir l'ouverture

### Menaces potentielles sur le site

- Fermeture du milieu

### GESTION

#### **Objectifs :**

- Maintenir dans l'état et conserver les surfaces existantes

#### **Actions :**

- Débroussaillage
- Remonter le niveau d'eau
- Entretenir par pâturage ou fauche



## MEGAPHORBIAIE EUTROPHE

Code Natura 2000  
**6430**

Code Corine Biotopes  
**37.7**

Correspondance  
phytosociologique  
**classe des  
*Convolvuletalia sepium,*  
*Glechometalia*  
*hederaceae***

Surface  
2,57 ha

Valeur patrimoniale  
★

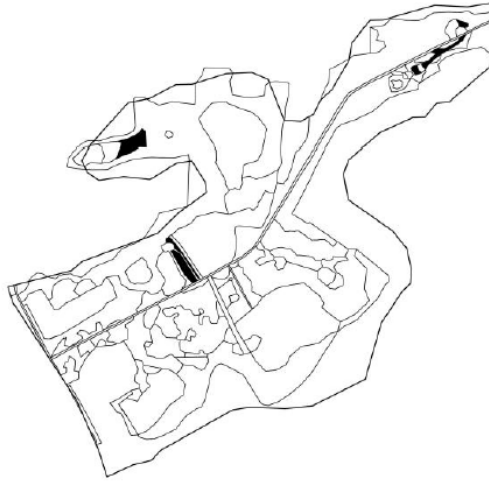
Etat de conservation  
☹

Degré de vulnérabilité  
△△△

Statut de propriété  
**Communal**

Activités concernées  
**Chasse  
Gestion communale**

### Localisation



### Physionomie, structure

Il s'agit de prairies hygrophiles à végétation herbacée haute, nitrophile, située le long des cours d'eau ou en lisière des forêts

### Espèces indicatrices du type d'habitat

*Symphytum officinale*  
*Urtica dioica*  
*Lythrum salicaria*  
*Eupatorium cannabinum*  
*Glechoma hederacea*  
*Convolvulus arvensis*  
*Galium aparine*  
*Filipendula ulmaria*  
*Calystegia sepium*

### Espèces patrimoniales

#### Flore

#### Faune

##### Annexe I de la directive "Oiseaux"

- Busard des roseaux
- Busard Saint-Martin
- Hibou des marais

### Exigences de l'habitat

- Maintenir l'ouverture du milieu
- Niveau de nappe suffisant
- Restaurer une activité agropastorale

### Menaces potentielles sur le site

- Fermeture du milieu
- Baisse du niveau de nappe
- Abandon des pratiques agropastorales

## GESTION

### Objectifs :

- Maintenir dans cet état de conservation et conserver une surface équivalente

### Actions :

- Débroussaillage
- Remonter le niveau d'eau
- Entretien par fauche

## PRAIRIES A MOLINIE

Code Natura 2000  
**6410**

Code Corine Biotopes  
**37.31**

Correspondance  
phytosociologique  
**association du *Cirsio dissecti* – *Molinietum***  
**(alliance du *Molinion caeruleae*)**

Surface  
2,57 ha

Valeur patrimoniale  
★★★

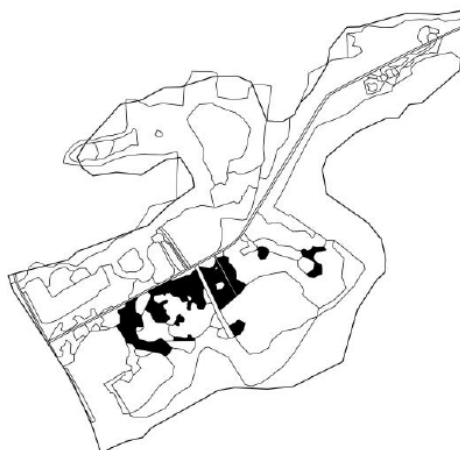
Etat de conservation  
☹

Degré de vulnérabilité  
△△

Statut de propriété  
**Communal**

Activités concernées  
**Chasse**  
**Gestion communale**

### Localisation



### Physionomie, structure

Les prairies à Molinie sont des formations herbacées des stations à humidité variable et à sol pauvre en nutriments. Elles sont issues d'un régime de fauchage tardif extensif ou correspondent à des stades de dégradation de tourbières drainées

### Espèces indicatrices du type d'habitat

*Molinia caerulea*  
*Calamagrostis epigejos*  
*Carex panicea*  
*Carex tomentosa*  
*Gentiana pneumonanthe*  
*Scorzonera humilis*  
*Tetragonolobus maritimus*  
*Inula salicina*  
*Potentilla tormentilla*  
*Galium boreale*  
*Silaum silaus*

### Espèces patrimoniales

#### Flore

#### Faune

##### Annexe I de la directive "Oiseaux"

- Alouette lulu
- Pie grièche écorcheur
- Busard des roseaux
- Busard Saint-Martin
- Hibou des marais

### Exigences de l'habitat

- Maintenir l'ouverture du milieu
- Niveau de nappe suffisant
- Restaurer une activité agropastorale

### Menaces potentielles sur le site

- Fermeture du milieu
- Baisse du niveau de nappe
- Abandon des pratiques agropastorales

## GESTION

### **Objectifs :**

- Maintenir dans l'état et conserver les surfaces existantes

### **Actions :**

- Débroussaillage
- Remonter le niveau d'eau
- Entretien par pâturage ou fauche

## TOURBIERE BASSE ALCALINE

Code Natura 2000  
7230

Code Corine Biotopes  
54.2

Correspondance  
phytosociologique  
alliance du *Caricion  
davallianae*

Surface  
0,34 ha

Valeur patrimoniale  
★★★

Etat de conservation  
☹

Degré de vulnérabilité  
△△△

Statut de propriété  
**Communal**

Activités concernées  
**Chasse  
Gestion communale**

### Localisation

Habitat très ponctuel

### Physionomie, structure

Zone humide occupée par des communautés de petites Laïches et mousses brunes productrices de tourbe. Ces formations se développent sur des sols gorgés d'eau en permanence, où la nappe phréatique affleure ou se trouve très légèrement en dessous ou au dessus du sol

### Espèces indicatrices du type d'habitat

*Schoenus nigricans*  
*Hydrocotyle vulgaris*  
*Carex hostiana*  
*Cirsium dissectum*  
*Calamagrostis canescens*  
*Senecio paludosus*  
*Carex elata*

### Espèces patrimoniales

#### Flore

#### Faune

**Annexe I de la directive "Oiseaux"**

- Busard des roseaux
- Busard Saint-Martin
- Hibou des marais

### Exigences de l'habitat

- Maintenir l'ouverture du milieu
- Niveau de nappe suffisant
- Restaurer une activité agropastorale

### Menaces potentielles sur le site

- Fermeture du milieu
- Baisse du niveau de nappe
- Abandon des pratiques agropastorales

### GESTION

#### **Objectifs :**

- Accroître les surfaces et surtout l'état de conservation

#### **Actions :**

- Débroussaillage
- Remonter le niveau d'eau
- Entretien par pâturage ou fauche

## PELOUSE SECHE SUR SOL CALCAIRE

Code Natura 2000  
**6210\***

Code Corine Biotopes  
**34.32**

Correspondance  
phytosociologique  
**association du  
Chloro-Brometum  
(alliance du  
Mesobromion)**

Surface  
0,06 ha

Valeur patrimoniale  
★★★

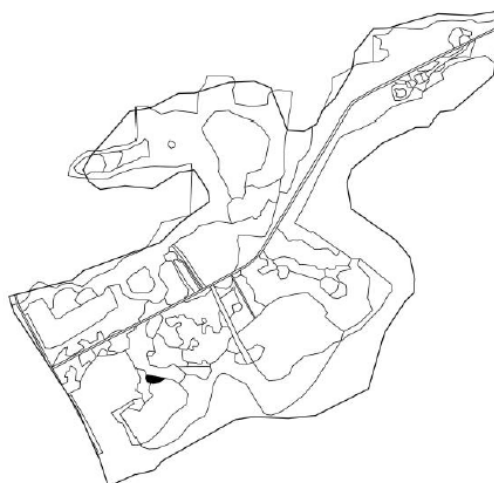
Etat de conservation  
presque disparu

Degré de vulnérabilité  
△△△

Statut de propriété  
**Communal**

Activités concernées  
**Chasse**

### Localisation



### Physionomie, structure

Ce sont des formations herbacées plus ou moins mésophiles, dominées par des graminées vivaces et se développant sur les affleurements alluviaux crayeux qui composent les sécherons

### Espèces indicatrices du type d'habitat

*Bromus erectus*  
*Brachypodium pinnatum*  
*Carex flacca*  
*Koeleria pyramidata*  
*Sanguisorba minor*  
*Origanum vulgare*  
*Euphorbia cyparissias*  
*Galium verum*  
*Carlina vulgaris*  
*Platanthera chlorantha*  
*Gymnadenia conopsea*  
*Inula salicina*  
*Orchis militaris*

### Exigences de l'habitat

- Maintenir l'ouverture du milieu
- Restaurer une activité agropastorale

### Espèces patrimoniales

#### Flore

#### Faune

- Annexe I de la directive "Oiseaux"**
- Alouette lulu
  - Pie grièche écorcheur

### Menaces potentielles sur le site

- Fermeture du milieu
- Abandon des pratiques agropastorales

## GESTION

### **Objectifs :**

- Améliorer l'état de conservation de cet habitat (bon à moyen état de conservation)
- Accroître sa surface

### **Actions :**

- Débroussaillage
- Entretien par pâturage

## Annexe 2 – Liste d'espèces faunistiques et statuts de protection

### Légende :

**DHFF** = Directive Habitats-Faune-Flore (DIRECTIVE 92/43/ECC)

- **An II** : Annexe II de la Directive 92/43/CEE, dite Directive Habitats – Faune – Flore
- **An IV** : Annexe IV de la Directive 92/43/CEE, dite Directive Habitats – Faune – Flore

**DO** = Directive Oiseaux (DIRECTIVE 2009/147/CE)

- **An I** : Annexe I de la Directive 2009/147/CE, dite Directive Oiseaux
- **An II** : Annexe II de la Directive 2009/147/CE, dite Directive Oiseaux
- **An III** : Annexe III de la Directive 2009/147/CE, dite Directive Oiseaux

**PN** : Protégé au niveau national

**LRN** = Liste Rouge Nationale (UICN France, 2009)

- EN : En danger
- VU : Vulnérable

**LRNdb** = Liste Rouge des Orthoptères menacés par domaine biogéographique (domaine néморal) (SARDET E. & B. DEFAUT (coordinateurs), 2004) : 1 = espèce proche de l'extinction, 2 = espèce fortement menacée d'extinction, 3 = espèce menacée, à surveiller.

**LRR** = Liste Rouge Régionale (Bécu et *al.*, 2007)

- E : espèce en danger
- V : espèce vulnérable
- R : espèce rare
- AS : espèce à surveiller
- AP : statut à préciser

## Avifaune

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DO	PN	LRN	LRR
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes		X	EN	
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe		X		
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs		X		V
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvate		X		
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette		X		R
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue à queue		X		
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	II			AS
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	II, III			
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse		X	VU	V
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres		X		
<i>Ardea cinerea</i>	Heron cendré		X		
<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	I	X	VU	R
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc		X		
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable		X		
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse		X	VU	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant		X		
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins		X		
<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot				V

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DO	PN	LRN	LRR
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	I	X	VU	V
<i>Circus cyaneus</i>	Busard saint-Martin	I	X		V
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	II			AS
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	II, III			
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	II			
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	II			
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris		X		
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre		X		AS
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche		X		
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette		X		AS
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune		X		AP
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux				
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier		X		
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		X		AS
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir		X		R
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		X		
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé		X		V
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	II, III		EN	E
<i>Gallinula chloropus</i>	Poule d'eau	II, III			
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	II			
<i>Hippolais icterina</i>	Hypolaïs icterine		X	VU	E
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte		X		
<i>Lanius collurio</i>	Pie grièche écorcheur	I	X		V
<i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle luscinoïde		X	EN	E
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée		X		
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	I	X		V
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle		X		
<i>Miliaria calandra</i>	Bruant proyer		X		AS
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise		X		
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière		X		
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris		X	VU	AP
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe		X		
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		X		
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		X		
<i>Parus montanus</i>	Mésange boréale		X		
<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette		X		
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique				
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet		X		V
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	II, III			AS
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	I	X		AP
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	II, III			
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir		X		
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		X		
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis		X		
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	II			
<i>Picus viridis</i>	Pic vert		X		AS
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet		X		
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine		X	VU	
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	II			AP
<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier pâtre		X		AS
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini		X		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DO	PN	LRN	LRR
<i>Sitta europaea</i>	Sitelle torchepot		X		
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	II			
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	II			AS
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte		X		
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	II			
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		X		
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins		X		
<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette balbillarde		X		AS
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette		X		
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	II			
<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	II			
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon		X		
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis	II			
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	II			
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	II			
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	II			AP
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	II			
<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie		X		
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	II			E

# Insectes

Odonates					
Nom scientifique	Nom vernaculaire	DHFF	PN	LRN	LRR
<i>Aeshna affinis</i>	Aeschne affine				
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue				
<i>Aeshna grandis</i>	Grande Aeschne				
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur				
<i>Brachytron pratense</i>	Aeschne printanière				
<i>Calopteryx splendens</i>	Calopteryx éclatant				
<i>Codulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé				X
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle				
<i>Cordulia anea</i>	Cordulie bronzée				
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe				
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant				
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain				
<i>Lestes dryas</i>	Leste dryade				X
<i>Lestes viridis</i>	Leste vert				
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée				
<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule à quatre taches				
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	Gomphe à pinces				
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthetrum réticulé				
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes				
<i>Pyrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu				
<i>Somatochlora metallica</i>	Cordulie métallique				X
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun				
<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympétrum méridional				
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum rouge sang				
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum à côtés striés				

Orthoptères					
Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRdh	LRR	
<i>Chorthippus albomarginatus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	Criquet marginé				X
<i>Chorthippus dorsatus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine				
<i>Chrysochraon dispar dispar</i> (Germar, 1834)	Criquet des clairières				
<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Conocéphale des roseaux	3	2		X
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré				
<i>Euthystira brachyptera</i> (Ocskay, 1826)	Criquet des genévriers				X
<i>Gomphocerippus biguttulus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux				
<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux				
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée				
<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun				
<i>Pholidoptera griseoaptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée				
<i>Pseudochorthippus montanus montanus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet palustre	3	1		X
<i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures				
<i>Roeseliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	Decticelle bariolée				
<i>Ruspolia nitidula nitidula</i> (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux				
<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté		3		X
<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	Tétrix commun				
<i>Tettigonia viridissima</i> Linnaeus, 1758	Grande Sauterelle verte				



Lépidoptères						
Nom scientifique	Nom vernaculaire	DHFF	PN	LRN	LRR	
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour					
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue					
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore					
<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	Tristan					
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé					X
<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique					
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns					
<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1761)	Céphale					
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun					
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron					
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé					X
<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré					
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun					
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil					
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-deuil					
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine					
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis					
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Chou					
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Navet					
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade de la Rave					
<i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré des Coronilles					
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	le Robert-le-Diable					
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane					
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis					
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque					
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain					
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Belle Dame					

## Mammifères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DHFF	PN	LRN	LRR
<i>Martes foina</i>	Fouine				
<i>Martes martes</i>	Martre				
<i>Mustela putorius</i>	Putois				
<b>Lagomorphes</b>					
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe				
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne				
<b>Artiodactyles</b>					
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril				
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier				
<b>Chiroptères</b>					
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Ann. IV	X		S
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Ann. IV	X		S
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Ann. IV	X		S
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustache	Ann. IV	X		S

## Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DHFF	PN	LRN	LRR
<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	Grenouille verte		X		
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	IV	X		

## Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DHFF	PN	LRN	LRR
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier		X		

## Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Carychium tridentatum</i> (Risso, 1826)	Auriculette commune
<i>Cepaea hortensis</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot des jardins
<i>Cepaea nemoralis nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des jardins
<i>Clausilia bidentata bidentata</i> (Ström, 1765)	Clausilie allongée
<i>Cochlicoppa</i> sp.	
<i>Columella edentula</i> (Draparnaud, 1805)	Columelle édentée
<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758	Escargot de Bourgogne
<i>Discus rotundatus rotundatus</i> (O.F. Müller, 1774)	Bouton commun
<i>Merdigera obscura</i> (O.F. Müller, 1774)	Bulime boueux
<i>Oxychilus draparnaudi</i> (Beck, 1837)	Grand luisant
<i>Planorbarius corneus corneus</i> (Linnaeus, 1758)	Planorbe des étangs
<i>Stagnicola palustris</i> (O.F. Müller, 1774)	Limnée des étangs
<i>Succinea putris</i> (Linnaeus, 1758)	Ambrette amphibie
<i>Trochulus</i> sp.	
<i>Vallonia excentrica</i> Sterki, 1893	Vallonie des pelouses
<i>Vitrea crystallina</i> (O.F. Müller, 1774)	Crystalline commune